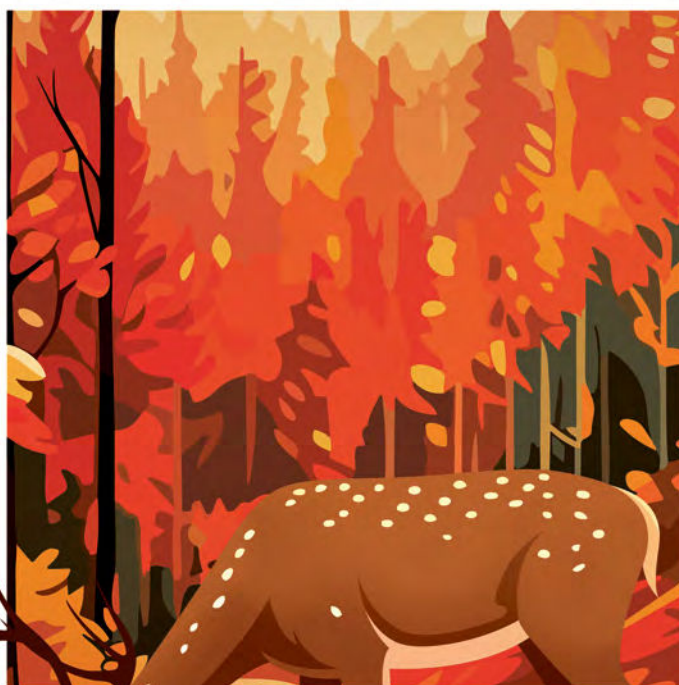


RT Mag

N°16



p.10
**PROTÉGER
LA BIODIVERSITÉ**

www.rt78.fr

Rambouillet Territoires

@rambouillet_territoires

Rambouillet-Territoires

ca-rambouillet-territoires



**RAMBOUILLET
TERRITOIRES**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION





03 Le mot du Président

04 À la une !

Rambouillet Territoires, 22 ans d'histoire

07 Les actus

10 Grand angle

Protéger la biodiversité

16 Décryptage

L'aménagement et l'entretien de la voirie

18 En coulisses

La direction de l'environnement

19 À vos côtés...

L'apprentissage de la natation

20 C'est voté !

Les principales délibérations
du conseil communautaire

21 Les trésors du territoire

Des hommes illustres

22 Nos invités

Solidarités nouvelles
face au chômage (SNC)

24 Nos villes et villages

Cernay-la-Ville

26 Instantanés

Intervillages

Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires • 22 rue Gustave Eiffel • 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas Gourlan, Président de Rambouillet Territoires • Directeur de la rédaction : William Desabres

Directrice de la communication : Stéphanie Brivady • Rédaction : Karine Flogeac • Secrétaire de rédaction : Manon Martin

Conception graphique et réalisation : Benoît Sourdin • Crédits photos : service Communication Rambouillet Territoires sauf mention contraire, Adobe Stock

Impression sur papier recyclé - Imprimeries Morault - N°ISSN : 2803-1512

Si vous rencontrez un problème de distribution, n'hésitez pas à le signaler à l'adresse mail : communication@rt78.fr

RT Mag est disponible pour les non-voyants : <https://www.rt78.fr/kiosque> (lecture réalisée par La Bibliothèque sonore de Rambouillet et du sud-Yvelines – 78R@advbs.fr)



03 LE MOT DU PRÉSIDENT

Chères habitantes, chers habitants
de Rambouillet Territoires,

Depuis plusieurs années, les questions environnementales occupent une place centrale dans l'action de Rambouillet Territoires. Nous sensibilisons chaque année un public toujours plus large, notamment à travers les Journées Développement durable, devenues un rendez-vous incontournable sur notre territoire.

Le numéro que vous tenez entre les mains est consacré à un enjeu aussi discret que fondamental : la préservation de la biodiversité. Faune, flore, écosystèmes rares... notre territoire recèle une richesse immatérielle exceptionnelle, un patrimoine vivant qui fonctionne avec la précision d'une horlogerie. Ce fragile équilibre, façonné par la nature, peut être bouleversé par nos activités humaines. Il est donc de notre devoir de préserver, d'informer et de réparer.

À travers ce dossier, nous vous proposons de découvrir les actions concrètes menées par notre service environnement, ainsi que les femmes et les hommes engagés au quotidien pour protéger nos milieux naturels. Car derrière les politiques publiques, il y a des visages, des expertises, et surtout une volonté collective de faire mieux.

Nous reviendrons également sur l'histoire de Rambouillet Territoires et de l'intercommunalité, fruit d'un double mouvement : la décentralisation nationale et des dynamiques locales spécifiques. Nos compétences sont diverses — mobilité, économie, assainissement, eau, culture — mais toujours exercées à une échelle qui dépasse celle des communes, pour mieux répondre à l'intérêt général. La compétence environnement ne fait pas exception : elle illustre pleinement notre capacité à agir ensemble pour un territoire durable et vivant.

Je vous souhaite une bonne lecture, reflet des initiatives portées au service de notre territoire et de ses habitants.

Thomas Gourlan

Président de Rambouillet Territoires
Conseiller régional d'Île-de-France
Adjoint au Maire de Rambouillet

Pour suivre Thomas Gourlan



04 À LA UNE !

DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE À RAMBOUILLET TERRITOIRES, 22 ANS D'HISTOIRE

En un peu plus de vingt ans, le sud-Yvelines a connu une transformation importante de son organisation territoriale, en lien avec un mouvement national de coopération intercommunale. De la naissance des premières communautés de communes au début des années 2000 jusqu'à la création de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires en 2015, c'est tout un territoire qui s'est structuré autour de projets communs et d'une vision collective de l'avenir. Petit retour en arrière...

Les prémices d'un projet de territoire

La France a la particularité d'être constituée d'un grand nombre de communes : 34 875 au 1^{er} janvier 2025 selon la Direction générale des collectivités locales (DGCL)*. Parmi elles, plus de la moitié ont moins de 500 habitants et près des trois quarts moins de 1 000 habitants**. Or, nombre de ces petites communes ne possèdent pas les moyens financiers ou techniques suffisants pour assurer seules les services publics imposés par la loi ou attendus par leurs administrés. Pour répondre à cette réalité, l'État a choisi, au travers de différentes lois successives, de développer la coopération intercommunale.

Les premières formes de coopération entre communes apparaissent dès la fin du XIX^e siècle pour répondre aux besoins d'équipement des territoires (électrification, eau, assainissement, voirie...). Le mouvement s'intensifie au XX^e siècle avec, en 1966, la création des communautés urbaines, puis, en 1992, des premières communautés de communes, sur la base



du volontariat et de l'incitation. En 1999, la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite loi Chevènement, donne un nouvel élan à ce processus, en créant une nouvelle catégorie juridique : la communauté d'agglomération pour les territoires de plus de 50 000 habitants.

C'est dans ce contexte national que voit le jour le 19 décembre 2003, à Raizeux, la première communauté de communes du sud-Yvelines, à l'issue de plusieurs années de réflexion et de concertation entre élus.

Nommée Communauté de communes des Plaines et Forêts d'Yveline (CCPFY), elle rassemble initialement 14 communes et environ 35 000 habitants : Raizeux, Gazeran, Saint-Hilarion, Hermeray, La Boissière-École, Mittainville, Orcemont, Clairefontaine-en-Yvelines, Émancé, Orphin, Poignyla-Forêt, Rambouillet, Sonchamp et Vieille-Église-en-Yvelines. Très rapidement, Saint-Arnoult-en-Yvelines et Bonnelles la rejoignent.

Des intercommunalités du Sud-Yvelines...

Dès sa création, la CCPFY se dote de compétences structurantes :

- ➔ Le développement économique, avec notamment la création de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) Bel-Air la Forêt sur 50 hectares. Ce projet repose sur un concept architectural innovant qui permet de mettre en valeur les espaces verts avec la plantation de plus de 1 000 arbres et arbustes ;
- ➔ La voirie d'intérêt communautaire ;



- ➔ L'aménagement de l'espace, à travers la réalisation du premier Schéma de cohérence territoriale (SCoT) des Yvelines ;
- ➔ L'action générationnelle, avec la création d'un CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) ;
- ➔ La petite enfance avec le projet de construction de cinq micro-crèches ;

En parallèle, deux autres communautés de communes sont créées sur le territoire :

- ➔ La communauté de communes Contrée d'Ablis-Porte des Yvelines (CAPY), instituée par l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2003. Elle regroupe Ablis, Allainville-aux-Bois, Boinville-le-Gaillard, Orsonville, Paray-Douaville, Prunay-en-Yvelines, Saint-Martin-de-Bréthencourt et Sainte-Mesme ;
- ➔ La communauté de communes des Étangs (CCE), créée le 10 décembre 2004, réunit Auffargis, Le Perray-en-Yvelines, Les Bréviaires, Les Essarts-le-Roi et Saint-Léger-en-Yvelines.

En 2013, Auffargis et Saint-Léger-en-Yvelines quittent la CCE pour rejoindre la CCPFY. En 2014, Coignières et Maurepas intègrent la CCE mais rejoignent finalement la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

... À Rambouillet Territoires

En 2017, la CCPFY, devenue communauté d'agglomération en 2015, fusionne avec la CCE et la CAPY, donnant naissance à Rambouillet Territoires. La fusion et le changement de statut marquent une étape majeure dans l'histoire du territoire. Il s'agit d'un tournant stratégique dans l'organisation et la vision d'avenir de l'intercommunalité qui pose les bases d'une gouvernance renforcée répondant aux attentes croissantes des communes membres et de leurs habitants. Cette évolution a trois objectifs majeurs :

- ➔ Élargir les compétences, en particulier en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de mobilité et de politique de la ville, afin de mettre en œuvre des projets ambitieux pour améliorer la qualité de vie des habitants ;
- ➔ Bénéficier de financements accrus, grâce à des dotations d'État plus importantes, renforçant ainsi les moyens d'action ;
- ➔ Gagner en visibilité et légitimité institutionnelle, pour faciliter les partenariats avec d'autres collectivités et acteurs du territoire.

Devenir une communauté d'agglomération a eu des impacts significatifs sur le fonctionnement et l'organisation de Rambouillet Territoires, en :

- ➔ Renforçant la coopération intercommunale, en fédérant les communes autour de projets communs ;
- ➔ Optimisant la gestion des projets avec une capacité à négocier des subventions et à planifier des projets à plus grande échelle ;
- ➔ Créant une entité cohérente, solide et puissante, tournée vers l'avenir.

Le 23 juin 2025, une plaque commémorative a été inaugurée à Raizeux, là où tout a commencé, pour rendre hommage aux 22 années d'engagements, de coopération et de projets communs. Cette inauguration symbolise l'ancrage durable de Rambouillet Territoires dans le paysage du sud-Yvelines.

* www.vie-publique.fr/

** www.intercommunalites.fr/lintercommunalite/reperes/



LES ACTUS

Saison artistique 2025/2026, Gastronomie d'automne, Fabuleux Noël de Rambouillet, retrouvez trois événements phares de cette rentrée. Également à découvrir dans les dernières actualités du territoire : la nouvelle station d'épuration de Gazeran et un point d'étape sur l'avancement du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

La saison artistique 2025/2026 de Rambouillet Territoires

Fidèle à ses engagements en faveur d'une culture accessible à tous, Rambouillet Territoires présente une saison 2025-2026 placée sous le signe du partage et de la transmission. Entre spectacle d'artistes de renom, projets pédagogiques, scènes ouvertes ou ateliers, les propositions artistiques seront une nouvelle fois diversifiées. Nouveauté marquante : la mise en lumière des talents révélés par la première édition du Tremplin musical. Ces jeunes artistes locaux auront l'occasion de se produire sur trois scènes emblématiques du territoire, l'Usine à Chapeaux, La Lanterne et les jardins de la Motte. La communauté d'agglomération lancera la saison artistique lors d'une soirée d'ouverture le vendredi 11 octobre.



Informations pratiques

L'Étincelle à Ablis

Vendredi 11 octobre à 20h30

Entrée libre

Plus d'infos :

Découvrez l'intégralité de la saison culturelle dans la plaquette et sur www.rt78.fr



Gastronomie d'automne

En novembre, Rambouillet Territoires organise la 28^e édition de Gastronomie d'automne, un événement incontournable qui met à l'honneur les produits de saison et les savoir-faire locaux. Commerçants, restaurateurs, producteurs et food trucks proposeront des menus/plats, animations variées et dégustations pour valoriser la diversité culinaire et la passion des talents du territoire. Cette édition sera parrainée par Les Terrasses de Clairefontaine, restaurant gastronomique, membre du collège culinaire de France. L'établissement a accueilli en 2024 Théo Gimel, lauréat des « Rabelais des jeunes talents de la gastronomie ». Un rendez-vous gourmand et convivial à ne pas manquer !

Dates :

Du 15 au 23 novembre 2025

Plus d'infos :

Office du tourisme Rambouillet Territoires
1 rue du Général de Gaulle - 78120 Rambouillet
0134 83 21 21 • contact@rambouillet-tourisme.fr
www.rambouillet-tourisme.fr/



Le fabuleux Noël de Rambouillet

Pour la deuxième année, le château de Rambouillet devient le théâtre d'un voyage féérique à travers le temps avec l'histoire d'Ilda, une jeune Norvégienne venue célébrer Noël en France, guidée par la magie du Nisse. Elle traverse les époques – de Louis XV aux années 1920 – et rencontre les grandes figures de Noël afin d'organiser une fête royale inoubliable. Plus qu'un simple spectacle, Le Fabuleux Noël est une aventure collective, réunissant près de 700 bénévoles et comédiens.



Informations pratiques

Château de Rambouillet

Du 28 novembre au 21 décembre 2025 :

- vendredi soir de 18h30 à 23h,
- samedi et dimanche de 9h à 23h

Durée du spectacle : 1h

Infos/tarifs/réservations :

<https://www.lefabuleuxnoel.com/>



© Polaris



© Polaris

Une nouvelle station d'épuration à Gazeran

Inaugurée à Gazeran le 17 juin dernier, la station d'épuration de la Guéville, à Gazeran, est destinée à traiter les eaux usées des communes de Rambouillet, Gazeran et Vieille-Église-en-Yvelines. Ce chantier d'envergure, mené sur 7 ans, consistait à doubler la capacité de la station pour répondre aux besoins d'une population croissante et, surtout, aux exigences environnementales européennes, tout en en faisant un modèle de transition écologique.

Cette nouvelle installation comprend notamment :

- ➔ Un bassin de rétention des eaux de 7 300 m³ qui a vocation à prévenir les débordements, contrairement à l'ancienne station, et à limiter les rejets en aval vers les habitations et la rivière la Guéville ;
- ➔ Un décanteur primaire pour éliminer les matières organiques et en suspension ;
- ➔ Trois bassins de traitement biologique dans lesquels les eaux sont traitées par des micro-organismes pour les débarrasser des pollutions carbonées et azotées. Un décanteur tertiaire complète ce dispositif en éliminant le phosphore avant le rejet de l'eau dans la rivière ;
- ➔ Une unité de méthanisation, la plus petite de France, qui permet de valoriser les boues de la station d'épuration en les transformant en biogaz réinjectés dans le réseau des communes du sud-Yvelines.

Total des moyens engagés : 40 389 541 €

Subvention de l'Agence de l'Eau, du Département et de la Région : 11 724 512 €





Schéma de cohérence territoriale (SCoT) : enquête publique

Rambouillet Territoires a arrêté lors du conseil communautaire du 23 juin le projet de son Schéma de cohérence territoriale (SCoT) révisé. Ce document stratégique, commun à l'ensemble des communes, sert de référence à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme (PLU). Dans le prolongement du projet de territoire, il définit la vision d'aménagement du territoire à l'horizon 2045. Lancée fin 2020, cette révision s'imposait pour intégrer les nouveautés réglementaires telles que la loi Climat et Résilience. Le SCoT est compatible avec le nouveau Schéma Directeur environnemental de la région Île-de-France (SDRIF-e).

Il se structure autour de deux volets :

- ➔ Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), débattu en 2024, repose sur trois piliers : renforcer l'attractivité économique, promouvoir un urbanisme maîtrisé, cultiver nos excellences patrimoniales (valoriser les paysages, les forêts, les trames écologiques ainsi que le patrimoine bâti, les savoir-faire et les singularités de chaque commune) ;
- ➔ Le Document d'orientation et d'objectifs (DOO) fixe d'un point de vue réglementaire les prescriptions et préconisations pour mettre en œuvre la stratégie définie.

Les grandes orientations du SCoT révisé s'articulent donc autour de :

- ➔ L'attractivité économique du territoire, avec un encouragement à la relocalisation des entreprises et le développement de pôles stratégiques en cohérence avec le SDRIF-e : le Gros Chêne (Les Essarts-le-Roi), le Chemin Vert (Le Perray-en-Yvelines), Bel-Air-la-Forêt (Gazeran), Ablis Nord/Ablis Ouest, et la Fosse aux Chevaux (Saint-Arnoult-en-Yvelines) ;

- ➔ La protection et la mise en valeur du cadre patrimonial, naturel et touristique qui fait la richesse et l'attractivité des villes et villages du sud-yvelinois, intégrant les actions du PCAET (plan Climat Air Energie Territorial) et du Plan Local des Mobilités, dans le contexte ultrasensible de changement climatique ;
- ➔ Une estimation moyenne annuelle d'environ 300 logements à construire ou à remobiliser dans le parc existant, l'anticipation des besoins en équipements liés nécessaires et la préservation des ressources. D'ici à 2045, le SCoT table sur une croissance démographique légèrement supérieure à 0,3 % par an.

La démarche de révision du SCoT s'est appuyée sur la concertation avec les élus locaux, les partenaires institutionnels et les habitants. Des réunions publiques en 2024 ont ainsi permis d'écouter les remarques et d'enrichir les réflexions. Le projet de SCoT a été transmis aux personnes publiques associées (services de l'État, Département, Région, établissements publics de coopération intercommunale voisins) pour consultation. L'enquête publique est prévue du 12 novembre au 12 décembre 2025 inclus. À la suite de cette dernière et des ajustements potentiels, le projet de SCoT devrait être définitivement approuvé.

Plus d'infos : www.rt78.fr

10 GRAND ANGLE

PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Anne CABRIT

Vice-présidente déléguée « Développement durable
et économie locale » de Rambouillet Territoires



Avec ses forêts, landes de bruyère, pinèdes, zones humides et prairies, notre territoire abrite une biodiversité remarquable. Cette richesse naturelle, essentielle dans notre quotidien pour la qualité de l'air, la pollinisation, la régulation du climat, la préservation des sols... est aujourd'hui fragilisée par les activités humaines. Pour y faire face, des actions concrètes sont menées localement, notamment par Rambouillet Territoires, en faveur de la protection et de la sensibilisation.

La biodiversité, un enjeu vital

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants – animaux, végétaux, champignons, micro-organismes – ainsi que les milieux dans lesquels ils évoluent. Présente partout – sur terre, dans les rivières, les océans, et même à l'intérieur de notre corps –, elle joue un rôle fondamental dans l'équilibre des écosystèmes et, plus largement, dans la survie de l'Humanité. Les services rendus par la biodiversité sont multiples et indispensables : production d'oxygène, filtration de l'eau ou encore régulation du climat. Elle contribue aussi à limiter les phénomènes d'érosion, les glissements de terrain ou encore les inondations. Pourtant, cette richesse naturelle est aujourd'hui menacée. Depuis la fin du XVIII^e siècle,

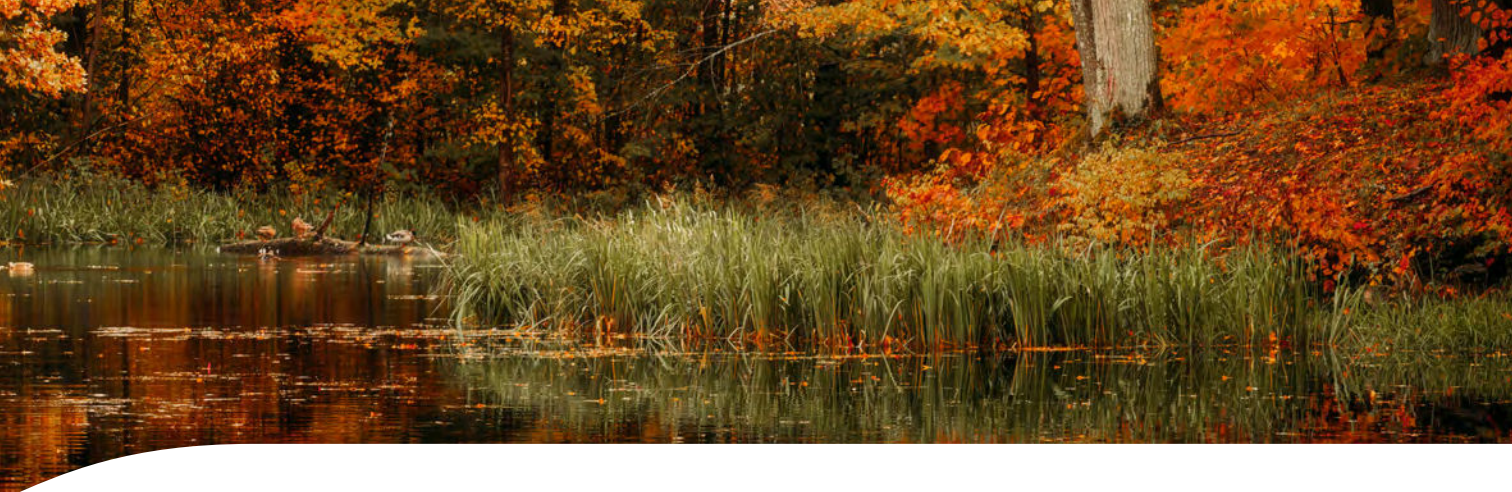
plus de 85 % des zones humides ont disparu. En France, un tiers des oiseaux des champs ont disparu en seulement 15 ans, et à l'échelle mondiale, 40 % des espèces d'insectes sont en déclin. Et ce, sans parler des mammifères marins, des récifs coralliens ou des amphibiens. La principale cause de cette érosion massive ? Les activités humaines avec la suppression des haies, des cours d'eau, l'introduction d'espèces exotiques, l'exploitation intensive des ressources naturelles ou encore l'utilisation de combustibles fossiles.

La forêt de Rambouillet, une nature protégée

Notre territoire se distingue par son caractère encore largement naturel, composé de forêts, prairies et zones



Lievre



préservées. Il est couvert en grande partie par la forêt, notamment le massif forestier de Rambouillet qui s'étend sur plus de 22 000 ha, dont environ 14 000 ha de forêt domaniale. Classée sixième plus grande forêt domaniale de France par sa superficie, elle est aussi la deuxième la plus visitée d'Île-de-France après celle de Fontainebleau. Traversée par sept cours d'eau, des rigoles et des fossés, avec de nombreux étangs, elle est composée majoritairement de chênes, mais aussi de pins. Elle se distingue par la présence de vastes landes humides et sableuses, ainsi que d'un réseau hydraulique, mis en place sous Louis XIV pour alimenter le château de Versailles. La diversité des sols et la richesse des zones humides (tourbières, landes) explique l'exceptionnelle biodiversité du site. Près d'une trentaine d'espèces végétales protégées en Île-de-France y sont recensées, dont certaines sont très rares. Classée forêt de protection, la forêt de Rambouillet bénéficie d'un niveau de protection élevé qui limite les coupes d'arbres et les constructions.

Les actions concrètes des acteurs du territoire

Si la biodiversité est aujourd'hui menacée, des dispositifs de protection sont néanmoins déployés sur notre territoire. Ainsi, le Plan Climat Air Énergie territoriale porté par Rambouillet Territoires vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à adapter le territoire aux effets du changement climatique. Il s'agit d'une démarche

de planification, à la fois stratégique et opérationnelle qui concerne tous les secteurs d'activité et a vocation à mobiliser tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux. La communauté d'agglomération organise également chaque année les Journées Développement Durable, afin de sensibiliser les scolaires et le grand public à travers des animations interactives (voir reportage sur l'édition 2025, page 13). En outre, le territoire bénéficie de dispositifs de protection à l'échelle régionale, nationale et européenne. Le Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse, qui couvre une grande partie de la forêt de Rambouillet, joue un rôle majeur dans sa protection. Il pilote notamment les Atlas de la biodiversité communale (ABC), qui, par un inventaire des milieux et espèces présents, permettent

mieux connaître et valoriser leur patrimoine naturel. Le réseau Natura 2000 (programme européen) veille à la conservation de certains bois et rivières, tandis que la Réserve naturelle des étangs et rigoles d'Yveline impose une réduction des zones d'exploitation pour préserver cet environnement fragile. Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) complètent ce maillage de protection. Plusieurs sites sont également classés espaces naturels sensibles (ENS) par le département des Yvelines, tels que le Bois de Pinceloup, le Bois de Saint-Benoît et la forêt de Rochefort-en-Yvelines. Ils présentent des fonctions écologiques et paysagères remarquables, parfois menacées, qui justifient une attention particulière.





Renard



Renouée du Japon



Grillon



Ragondin

La politique de valorisation répond à un double objectif : préserver ces milieux fragiles, tout en les rendant accessibles au public à travers des aménagements comme le sentier des 4 dragons dans la forêt départementale de Rochefort-en-Yvelines ou l'organisation de sorties nature gratuites (sur inscription). D'autres acteurs majeurs œuvrent également au quotidien :

- ➔ L'Office national des forêts (ONF), qui gère durablement la forêt tout en accueillant chaque année plus de 11 millions de visiteurs ;
- ➔ Le SMAGER (Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux et rigoles), qui assure la gestion des étangs et rigoles classés réserve naturelle ;
- ➔ Et les nombreuses associations locales investies.

Devenir acteur de la biodiversité

Chacun peut contribuer à la préservation de la biodiversité, même à son échelle, en adoptant des gestes simples au quotidien :

- ➔ **Faire de son jardin un espace naturel plus propice à la biodiversité**
Pratiquer la fauche tardive dans certaines zones du jardin permet aux fleurs, essentielles à la pollinisation, d'effectuer un cycle complet, de la pousse à la floraison et jusqu'à

la montée en graines. Ces « herbes folles » pourront abriter fourmis, sauterelles et grillons qui jouent un rôle essentiel au bon fonctionnement des écosystèmes.

➔ Lutter contre les espèces invasives

Certaines espèces exotiques envahissantes, introduites par l'homme intentionnellement ou accidentellement sont l'une des principales menaces pour la biodiversité. Qu'il s'agisse de plantes, comme la renouée du Japon ou le bambou, d'animaux comme les ragondins ou les écrevisses américaines ou d'insectes comme les moustiques tigres ou les frelons asiatiques, ces espèces viennent concurrencer les espèces locales, perturbant les équilibres naturels. La gestion de ces espèces, une fois installées, est souvent difficile, voire impossible. C'est pourquoi il est primordial de s'informer avant de planter un végétal ou de relâcher un animal dans la nature.

➔ Participer à la recherche scientifique

Aujourd'hui, grâce aux outils numériques, chacun peut faire des découvertes et faire avancer la science depuis chez lui. En photographiant la faune et la flore, en remplissant des questionnaires ou en signalant vos observations, vous pouvez contribuer à la recherche.

Par exemple, le programme Vigie-Nature (Muséum national d'Histoire naturelle / Office français de la biodiversité) permet à tous les curieux de devenir observateurs volontaires de papillons, chauves-souris, escargots, insectes pollinisateurs, libellules ou plantes sauvages. Le portail OPEN regroupe toutes les initiatives des sciences citoyennes. L'application INPN permet de découvrir la diversité des espèces présentes autour de vous et de participer à leur recensement.

Plus d'infos :

www.notre-environnement.gouv.fr/theme/biodiversite

www.rt78.fr/environnement/developpement-durable/plan-climat-air-energie-territorial

www.yvelines.fr/cadre-de-vie/environnement/patrimoine-naturel/les-espaces-naturels-sensibles-yvelinois-un-capital-environnemental-dexception/

www.onf.fr/

www.vigienature.fr

www.open-sciences-participatives.org



REPORTAGE

LES ÉLÈVES DEVIENNENT ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors des Journées Développement durable organisées du 18 au 21 septembre, des élèves de CM1 et CM2 des écoles de Camescasse (Saint-Arnoult-en-Yvelines), la pointe du diamant (regroupement des écoles de Boinville, Alainville-aux-bois, Orsonville et Paray-Douaville), Vieille-Église-en-Yvelines, Hermeray, Bonnelles, la Louvière à Rambouillet, Le Perray-en-Yvelines et Saint-Hilarion, ont participé à des jeux et des ateliers pédagogiques, conçus pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux. Nous les avons suivis lors d'une journée pas comme les autres.

9h30 :

Arrivée à la Bergerie nationale

Pleins d'entrain, mais aussi un peu excités par cette journée inhabituelle dans leur routine scolaire, les élèves descendent du bus devant la Bergerie nationale. Une fois leurs sacs de pique-nique déposés, ils rejoignent le lieu de leur première activité. Ils sont curieux et prêts à commencer leur parcours d'ateliers.



10h20 - 12h30 :

Des ateliers pour mieux comprendre

Par petits groupes, les élèves circulent de stand en stand pour participer aux ateliers. Chacun aborde une thématique essentielle du développement durable : climat, énergie, biodiversité, gestion de l'eau, tri des déchets ou encore rôle des abeilles. Quiz, jeux et démonstrations leur permettent d'apprendre en s'amusant.



12h30-13h30 :

Pause pique-nique

La pause déjeuner est la bienvenue après une matinée bien rythmée. Les élèves sortent sandwiches, paquets de chips et gourdes. Entre deux bouchées, ils échangent sur ce qu'ils ont appris. Après une petite heure de détente, ils sont prêts à repartir, toujours aussi enthousiastes.



13h30 - 14h30 :

À la rencontre des moutons et des chiens de bergers

L'après-midi débute avec la découverte fascinante des célèbres moutons mérinos de la Bergerie nationale. Les élèves observent ces animaux emblématiques de Rambouillet, découvrent l'histoire de leur arrivée à la Bergerie, ainsi que leurs particularités. Ils deviennent également pour quelques instants des chiens de bergers.



14h30 - 15h30 :

Une conférence ludique

La journée se poursuit avec une conférence qui invite les élèves à approfondir leurs connaissances sur la biodiversité. Animée de manière interactive, la présentation alterne explications et échanges avec les enfants. Un quiz ludique leur permet de vérifier leurs connaissances.



15h30 :

Fin de journée

La journée touche à sa fin. Avant de reprendre le chemin du retour, chaque élève reçoit un petit cadeau : des crayons de couleur et une carte du territoire à colorier. La tête pleine de découvertes, les enfants montent dans le bus, impatients de partager avec leurs parents tout ce qu'ils ont appris.



20 et 21 septembre 2025

Ouverture des Journées Développement durable au public

Pour la première fois, les Journées Développement Durable se sont ouvertes au grand public pendant un week-end complet. Après l'inauguration le samedi matin, de nombreuses activités étaient au programme : ateliers pratiques pour apprendre à réutiliser les matériaux et réduire ses déchets, confection de cosmétiques naturels zéro déchet, rencontre avec des apiculteurs sur le rôle des abeilles, découverte du fonctionnement des rivières et leur biodiversité, présentation des espaces naturels sensibles des Yvelines, quiz et jeux sur la rénovation énergétique, initiation à l'aquarelle nature et Ludik Quiz. Une nouveauté à également marqué cette édition : une performance artistique immersive invitait les visiteurs à plonger dans les richesses de notre territoire.



Clémence HUET - aquarelliste



L'Atelier du Lilas Bleu



ONF



Installation immersive « Murmures »

DÉCRYPTAGE

COMPRENDRE RAMBOUILLET TERRITOIRES

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE



Essentielle pour structurer nos déplacements quotidiens, la voirie permet de circuler et d'accéder aux services, aux commerces, aux zones d'activités et aux équipements publics. Bien que cette compétence ne soit pas obligatoire pour les communautés d'agglomération, certaines, comme Rambouillet Territoires, peuvent faire le choix d'assurer la charge d'une partie des voies de circulation. Explications.

La voirie, un réseau au cœur de notre quotidien

La voirie joue un rôle primordial en regroupant l'ensemble du réseau des voies de circulation du domaine public. Elle englobe les chaussées, les trottoirs, les caniveaux, les parkings mais aussi la signalisation routière horizontale (marquage au sol) et verticale (panneaux de signalisation liés au code de la route et panneaux de direction). Les voies de circulation permettent les déplacements de tous (piétons, cyclistes, automobilistes) et l'accès aux diverses activités économiques, commerciales, touristiques ou de loisirs. La voirie est également le lieu de passage de tous les réseaux (eau potable, eaux usées, électricité, gaz, télécommunications).

La compétence voirie inclut :

- La création de nouvelles voies ;
- L'aménagement des routes existantes : élargissement, réalisation d'équipements routiers, sécurisation, adaptation de la structure de chaussée aux évolutions du trafic routier ;
- L'entretien nécessaire au maintien en état des chaussées et de leurs abords.

La voirie intercommunautaire

L'exercice de la compétence voirie fait partie des compétences optionnelles pour les communautés d'agglomération. Celles qui en font le choix, comme Rambouillet Territoires, exercent la compétence « création ou aménagement et entretien

de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parc d'intérêt communautaire » d'après le Code général des collectivités territoriales (CGCT), art. L. 5216-5, II, 1°. Le transfert de la compétence voirie entraîne alors une mise à disposition des biens par les communes à la communauté d'agglomération (CGCT, art. L 1321-1 et s.) afin d'y exercer ses compétences. À noter que le maire continue d'exercer son pouvoir de police sur l'ouvrage transféré. Ce transfert repose sur la notion d'intérêt communautaire, autrement dit, il doit répondre à une utilité à l'échelle intercommunale.

Toutes les voies du territoire de la communauté d'agglomération ne sont donc pas concernées. Celles considérées comme communautaires répondent à des critères précis et doivent, selon les cas :

- ➔ Relier le plus rapidement possible deux routes départementales et/ou nationales distinctes ;
- ➔ Connecter le plus rapidement possible une route départementale ou nationale et une ZAC (zone d'aménagement concerté) ou ZAD (zone d'aménagement différé) d'intérêt communautaire ;
- ➔ Être à l'intérieur des ZAC ou ZAD d'intérêt communautaire ;
- ➔ Desservir exclusivement les équipements intercommunaux.

Ainsi, Rambouillet Territoires prend en charge 150 kilomètres de voirie. Au-delà des routes, elle gère également :

- ➔ Les parkings communautaires tels que ceux de la gare de Gazeran et de la ZAC de Bel Air ;
- ➔ Les gares routières qui lui ont été transférées ;
- ➔ La signalétique des ZAE (zones d'activités économiques) : totem, plan, panneaux ;
- ➔ L'entretien des espaces verts des ZAE (tonte, tailles, élagages, plantations des arbres et arbustes) et leur balayage ;
- ➔ Le mobilier urbain dans les ZAE, parkings et gares routières intercommunautaires (abris bus, bancs, candélabres) en cohérence avec l'urbanisme de la commune ;
- ➔ L'installation d'équipements de sécurité (vidéoprotection, ralentisseurs, etc.), sous réserve de la validation du maire au titre de son pouvoir de police...

Pour assurer ces missions, le service VRD (voiries et réseaux divers) de Rambouillet Territoires fait appel à des entreprises privées spécialisées via des marchés publics. La réactivité, les qualités de service et d'exécution sont les maîtres mots. Le service VRD est garant du bon emploi des deniers publics et réalise également les études de conception et de réalisation de chaque projet depuis la phase d'expression des besoins jusqu'à la livraison définitive. Les personnels du service assurent notamment le contrôle des travaux, accompagnent les communes dans leurs propres projets grâce à leur expertise technique, gèrent l'entretien pluriannuel du patrimoine transféré.

Plus d'infos : www.rt78.fr/voiries

Compétences



- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement collectif et non collectif - Eau potable
- Aménagement de l'espace
- Droit des sols
- Programme local de l'habitat intercommunal
- **Voirie communautaire**



- Maintien à domicile
- Micro-crèches
- Relais intercommunal petite enfance
- Gens du voyage



- Amélioration de l'habitat
- Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Récupérateurs d'eau



- Office de tourisme
- Développement économique
- Gestion des zones d'activités
- Développement des activités commerciales



- Bornes de recharge électrique
- Organisation du transport public
- Transport à la demande



- Base de loisirs
- Conservatoire
- Aires de jeux
- Terrains multisports
- Piscines

18 EN COULISSES

LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Si l'environnement n'est pas une compétence à part entière, Rambouillet Territoires a créé en 2024 une direction dédiée qui réunit différents domaines liés à cette thématique, notamment la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et le développement durable avec un service de conseil en rénovation énergétique à destination des particuliers. Présentation.

La direction environnement a pour mission de mettre en œuvre les orientations définies par Rambouillet Territoires dans le cadre du développement durable avec le suivi et l'animation du Plan climat air énergie territorial (PCAET) lancé en mars 2022, pour une durée de 6 ans. Ce plan d'actions transversal couvre des enjeux variés tels que la mobilité, l'eau et l'assainissement. Cette démarche vise ainsi à lutter localement contre le changement climatique. La direction coordonne également des actions locales de sensibilisation à la protection de l'environnement. Elle accompagne les habitants dans leurs démarches de rénovation énergétique, avec la conseillère énergie qui rencontre les habitants du territoire pour les informer, les conseiller et les sensibiliser gratuitement en leur apportant des informations juridiques, techniques et financières. Le PCAET implique une collaboration avec les partenaires du territoire et un suivi des actions mises en place. Par ailleurs, la direction

a également un rôle à jouer dans les projets de construction de micro-crèches en apportant son expertise sur la performance énergétique des bâtiments (isolation panneaux solaires, système de chauffage...).

Dans le cadre de la compétence GEMAPI, la direction veille à la préservation des milieux aquatiques par des actions de restauration des rivières et le suivi des niveaux d'eau pour anticiper les risques d'inondation. Elle apporte un appui technique aux communes pour l'entretien de leurs cours d'eau. Cette mutualisation des compétences permet une gestion cohérente à l'échelle du territoire et facilite la mise en œuvre de projets à plus grande échelle. Le suivi des rivières comprend notamment la surveillance des embâcles*, les échanges avec les services de l'État, en particulier lors des épisodes de sécheresse ou d'inondation, la mesure de la qualité de l'eau ainsi que le suivi de la biodiversité. Rambouillet Territoires travaille également sur un plan pluriannuel d'études et de travaux pour

limiter les inondations. Il s'agit de réaliser des études hydrauliques pour mieux connaître les zones de débordement dans les communes, de modéliser les zones à risques puis de définir des actions concrètes.

L'équipe de la direction environnement se compose de :

- ➔ Ungarderivières, chargé de l'entretien quotidien des rivières (retrait des embâcles) et du conseil aux riverains ;
- ➔ Un technicien rivières, responsable des aspects administratifs liés aux marchés d'entretien et d'études de suivi de la faune et de la flore ;
- ➔ Une conseillère énergie, qui accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique ;
- ➔ Une assistante administrative ;
- ➔ Une directrice qui supervise l'ensemble des missions du service et pilote le PCAET.

* embâcle : amas branches, troncs, feuilles ou déchets qui obstrue partiellement ou totalement le lit d'une rivière ou d'un cours d'eau.



Direction de l'Environnement

À VOS CÔTÉS

L'APPRENTISSAGE DE LA NATATION

Inculquer les bons gestes dans l'eau, donner l'envie d'apprendre à bien nager aux enfants et aux personnes inexpérimentées, tels sont les objectifs des cours de natation prodigués par les maîtres-nageurs de la piscine des Molières, aux Essarts-le-Roi, et du centre aquatique les Fontaines, à Rambouillet.

La lutte contre les noyades et le développement de l'aisance aquatique figurent parmi les priorités de l'État en matière de prévention. Depuis la loi du 2 mars 2022 sur la démocratisation du sport en France, le « savoir nager » est reconnu comme un savoir sportif fondamental. Dans ce cadre, les équipements aquatiques de Rambouillet Territoires accueillent chaque année environ 2 200 élèves d'élémentaire – CP, CE2 et CM2 –, débutants en natation. Collégiens et lycéens bénéficient également de créneaux dédiés, attribués selon les disponibilités et les possibilités de transport. L'objectif est clair : permettre aux jeunes du territoire d'acquérir une autonomie suffisante pour évoluer dans l'eau en toute sécurité. L'apprentissage commence dès le plus jeune âge : dès 6 mois, les tout-petits peuvent participer à des séances d'éveil aquatique accompagnés de leurs parents. De 3 à 5 ans, ils peuvent poursuivre leur découverte de l'eau dans les séances de jardins aquatiques, cette fois sans leurs parents.

Encadrées par des maîtres-nageurs diplômés du BEESAN (brevet d'état d'éducateur sportif des activités de la natation) ou du BPJEPS AAN

(brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport activités aquatiques et de la natation), les séances visent à développer progressivement la familiarité avec le milieu aquatique, puis à aborder l'apprentissage d'une ou de plusieurs nages. Un test initial de niveau permet d'adapter l'enseignement aux besoins des usagers. Les cours se déclinent en petits groupes ou en leçons particulières, à partir de 6 ans, et s'adressent aussi aux adultes. Enfin, pendant les vacances scolaires, des stages peuvent être proposés aux enfants pour faciliter l'apprentissage ou renforcer la pratique.

En constante évolution, l'offre des équipements aquatiques s'enrichit régulièrement de nouvelles activités pour répondre au mieux aux attentes des habitants du territoire.

11

maîtres-nageurs et/ou Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) aux Fontaines

6

maîtres-nageurs et/ou Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) aux Molières



20 C'EST VOTÉ !

Réunis en séance de Conseil communautaire environ 9 fois par an, vos élus, issus des 36 communes de Rambouillet Territoires, prennent des décisions ou émettent des avis sur les affaires concernant la communauté d'agglomération. Réunis en séances les 12 mai et 23 juin 2025, le Conseil communautaire a voté les décisions suivantes.



Aménagement économique

- Examen d'une opportunité d'acquisition d'une parcelle située rue du Chemin Vert, au sein de la zone d'activité du même nom.
- Présentation des modalités de concertation préalable à la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Gros Chêne, à vocation économique, sur la commune des Essarts-le-Roi.



Partenariat

- Signature d'une convention partenariale entre le Ministère des armées, la ville de Rambouillet et Rambouillet Territoires, visant à renforcer le lien entre l'armée, installée sur le site du Quartier d'Estienne, à Rambouillet, et le territoire.



Développement durable

- Dans le cadre de sa politique de gestion durable de la ressource en eau, Rambouillet Territoires attribue des aides financières aux habitants du territoire ayant acquis des récupérateurs d'eau de pluie, pour un montant total de 1 226,31€.



Pacte territorial yvelinois

- Signature de la convention d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre du Pacte territorial yvelinois entre Rambouillet Territoires et le département des Yvelines. Ce dispositif, impulsé par l'Anah (Agence nationale de l'habitat) à l'échelle nationale, vise à simplifier et à encourager la transformation des logements privés par l'apport d'un conseil global et personnalisé aux Yvelinois qui souhaitent engager des projets de rénovation de l'habitat visant l'amélioration de la performance énergétique, l'adaptation à la perte d'autonomie ou la sortie de situations d'habitat dégradé ou indigne.

Contrat de territoire Eau et climat

- Signature du contrat de territoire Eau et climat afin de protéger la ressource en eau, favoriser la sobriété, améliorer la qualité de l'eau et sécuriser l'alimentation en eau potable.

Les séances des Conseils communautaires sont ouvertes au public.

Les procès-verbaux et l'intégralité des délibérations sont disponibles sur : www.rt78.fr

LES TRÉSORS DU TERRITOIRE

DES HOMMES ILLUSTRÉS

Le sud-Yvelines, avec ses forêts, ses villages pittoresques et ses paysages vallonnés a vu passer des personnages célèbres – artistes, hommes politiques, écrivains – ou d'autres moins connus qui ont néanmoins laissé leur trace. Présentation de deux d'entre eux.

Léon Germain Pelouse

Arrivé à Cernay-la-Ville après la guerre de 1870, Léon Germain Pelouse (1838-1891) est un peintre paysagiste de l'École de Barbizon. Autodidacte, il débute sa carrière artistique en 1865, après avoir été représentant commercial itinérant à Roubaix. Il se consacre à la peinture de paysage, en s'attachant à en restituer fidèlement les détails. Il puise notamment son inspiration dans les Vaux-de-Cernay et ses alentours, comme en témoignent plusieurs de ses toiles : *Un coin de Cernay en janvier*, *Souvenir de Cernay* ou encore *Une matinée de printemps à Cernay-la-Ville*. Léon Germain Pelouse devient également le chef de file de la Colonie des Peintres paysagistes de Cernay et forme de nombreux élèves.

Chevalier de la Légion d'Honneur en 1878, il connaît un véritable succès. L'État acquiert plusieurs de ses œuvres, aujourd'hui conservées dans des musées tels que le musée d'Orsay, le Metropolitan museum of art à New-York, les musées des Beaux-Arts de Bordeaux et de Nantes, etc. Jusqu'à sa mort, il continue de peindre des paysages d'Île-de-France, de Normandie et de Bretagne, laissant derrière lui plus de 600 œuvres. En 1897, ses amis et anciens élèves rendent

hommage à sa mémoire en faisant ériger un monument commémoratif dans les Vaux-de-Cernay, avec un buste sculpté par Alexandre Falguière.

Robert Doisneau

Robert Doisneau (1912-1994) compte parmi les photographes français les plus populaires de l'après-guerre et est l'un des principaux représentants de la photographie humaniste. Issu d'un milieu petit-bourgeois, il perd sa mère à l'âge de 7 ans. Élève peu assidu, il préfère souvent l'école buissonnière et découvre très tôt la photographie. En 1931, il publie son premier reportage dans le journal *Excelsior*. Trois ans plus tard, il rentre chez Renault comme photographe industriel, chargé de documenter les chantiers des usines de Boulogne-Billancourt. En 1939, il devient photographe indépendant. Mais c'est après la guerre que Doisneau gagne sa notoriété. En 1947, il reçoit le prix du meilleur jeune photographe et son succès l'amène à se rendre aux États-Unis dans les années 1960, où il photographie New-York.

Son nom reste avant tout associé à Paris : ses amoureux, son métro, ses rues animées, ses banlieues, les scènes de la vie quotidienne et les instants

volés. Fidèle au noir et blanc, il propose une vision du monde à la fois réaliste et poétique. Ses clichés, célèbres dans le monde entier, ont marqué l'histoire de la photographie. À son décès, il laisse derrière lui un fonds impressionnant de 450 000 négatifs. Il repose aux côtés de sa femme Pierrette au cimetière de Raizeux, village d'origine de sa famille et où, enfant et adolescent, il passait ses étés.



Robert Doisneau
Autoportrait au Rolleiflex, 1947
© Atelier Robert Doisneau

Découvrez d'autres hommes qui ont marqué le territoire sur le site : www.rt78.fr

NOS INVITÉS



SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE



L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) propose aux personnes en recherche d'emploi un accompagnement personnalisé, gratuit et adapté à leurs parcours et leurs besoins. En complément des dispositifs existants, des bénévoles assurent un suivi régulier pour les aider à construire leurs projets professionnels et retrouver un emploi. Présentation du groupe local de Rambouillet par Guy Lefebvre, responsable, et Lionel Bobel, membre actif.

Comment définiriez-vous la mission de votre groupe et en quoi votre action est-elle complémentaire à celle des autres acteurs de l'emploi ?

Notre groupe, créé il y a 8 ans, fait partie d'une association nationale qui célèbre cette année ses 40 ans d'existence et regroupe 190 groupes à travers la France. Notre mission est d'accompagner des personnes en recherche d'emploi, à leur rythme et selon leurs besoins. Cet accompagnement peut prendre des formes variées : soutien pour reprendre confiance en soi, aide à la rédaction

de CV, préparation aux entretiens... Notre accompagnement couvre tous les aspects de la recherche d'emploi. Il est personnalisé avec un suivi régulier, sans limitation de durée. Nous agissons en complément des structures existantes comme France Travail, la mission locale intercommunale de Rambouillet ou Cap Emploi 78, et en lien avec divers partenaires locaux : le TAD (Territoire d'action départementale), le Réseau Solidarité de Rambouillet, l'Usine à chapeaux, Chantiers-Yvelines, les chargés d'insertion professionnelle du territoire, etc. Ce qui fait notre différence, c'est le temps et l'attention que nos bénévoles peuvent offrir.

À qui s'adresse votre accompagnement ?

Nous accompagnons toutes les personnes en recherche d'emploi, quels que soient leur âge, leur sexe, leur parcours et leur niveau de qualification. Elles peuvent venir de leur propre initiative ou parfois nous sont envoyées par des structures partenaires. Leurs situations sont souvent complexes, marquées par des difficultés familiales, sociales ou de santé. Nous les écoutons, les orientons si nécessaire vers des interlocuteurs plus adaptés à leur situation, et les soutenons dans leurs démarches

liées à l'emploi. Nous apportons un regard extérieur, proche de celui d'un employeur, pour les aider à valoriser leurs compétences. Nous recevons des profils très variés : personnes ayant connu une carrière stable mais déstabilisées par une perte d'emploi, personnes peu à l'aise avec la rédaction ou avec les outils numériques, personnes d'origine étrangère, femmes ayant interrompu leur parcours professionnel, jeunes sans qualification... Nous les aidons à identifier ce qu'elles savent faire, ce qui leur plaît, et ce vers quoi elles pourraient s'orienter. Nous ne faisons pas à leur place, mais avec elles. Nous les aidons à construire leur(s) projet(s) professionnel(s) et le concrétiser.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Les personnes en recherche d'emploi nous joignent par téléphone (répondeur) ou par mail. Nous les recontactons rapidement pour un premier échange, puis nous sollicitons les bénévoles. L'accompagnement se fait en binôme (le même tout au long du processus, sauf exception). Ce binôme est constitué en fonction du profil du demandeur, de la disponibilité, des sensibilités et de l'expérience professionnelle des bénévoles. Travailler à deux permet de croiser les regards, d'apporter du recul et d'enrichir l'accompagnement. Un premier rendez-vous est

alors organisé pour mieux comprendre la situation de la personne, son parcours, ses attentes, et lui présenter l'action de SNC. L'accompagnement dure en moyenne 9 mois, mais il peut être plus court ou s'étendre sur deux à trois ans, avec un entretien toutes les deux à trois semaines, en fonction de l'autonomie de la personne. Une réunion mensuelle permet aux bénévoles d'échanger sur les situations rencontrées, en particulier les cas complexes. Un bilan de situation peut également être proposé au demandeur au cours du parcours. Notre accompagnement est sans engagement ni contrainte : la porte reste ouverte, même si une personne souhaite interrompre temporairement le suivi pour le reprendre plus tard. Enfin, nous garantissons une totale confidentialité : les entretiens ont toujours lieu dans des lieux impersonnels.

Qui sont les bénévoles ? Comment sont-ils formés ? Que retirent-ils de cette expérience ?

Nos bénévoles sont des personnes retraitées ou encore en activité. Beaucoup ont exercé des fonctions liées aux ressources humaines ou ont été impliqués dans des processus de recrutement. Avant de nous rejoindre, chaque futur bénévole est reçu afin de s'assurer que ses motivations sont en adéquation avec notre manière de travailler. Nous recherchons avant

tout des personnes dotées de qualité d'écoute. Une fois intégrés, les bénévoles bénéficient d'un complément de formation proposé par SNC, axé sur les techniques d'accompagnement, la posture à adopter pour trouver le bon équilibre (ne pas être trop intrusif, ni trop directif), avec des jeux de rôle. Nous mettons également en place un tutorat interne, en associant chaque nouveau bénévole à un bénévole expérimenté. Les bénévoles tirent de cette expérience une vraie richesse sur le plan humain. Ils sont confrontés à une grande diversité de parcours, avec des échanges souvent profonds et marquants. Ils ont le sentiment d'être utiles, d'être là au bon moment pour apporter un soutien à quelqu'un qui en a besoin. C'est aussi valorisant de pouvoir partager son expérience en aidant une personne à avancer dans son parcours professionnel.

Quels sont aujourd'hui vos projets ?

Nous souhaitons renforcer notre réseau, mieux nous faire connaître sur le territoire, et toucher davantage les personnes isolées qui peuvent se sentir démunies, leur faire savoir qu'elles peuvent trouver de l'aide auprès de nous.

En savoir plus : <https://snc.asso.fr/>

Contact : 07 67 01 73 23

snc.rambouillet@gmail.com

15
bénévoles

60
personnes accompagnées
chaque année

Un taux de réussite
supérieure à
60 %

NOS VILLES ET VILLAGES



CERNAY-LA-VILLE



Claire CHERET
Maire depuis 2020

Mentionnée dès le VI^e siècle sous le nom de Sarnetum, Cernay-la-Ville est une commune rurale typique de la vallée de Chevreuse. Avec une forte identité patrimoniale, elle se distingue par des sites prestigieux tels que l'abbaye des Vaux-de-Cernay et les Vaux, un joyau géologique spectaculaire très prisé des touristes. Présentation.

L'art a toujours occupé une place essentielle dans l'histoire et l'identité de Cernay-la-Ville. Dès le XIX^e siècle, le village a inspiré une colonie de peintres paysagistes, précurseurs de l'impressionnisme, rassemblés autour de Léon Germain Pelouse. Plus d'un millier d'artistes, dont Louis Français, Jean-Baptiste Camille Corot ou Emmanuel Lansyer, ont séjourné à Cernay et dans ses environs, certains s'y sont même installés. Plusieurs de leurs œuvres sont aujourd'hui exposés au musée d'Orsay et au Metropolitan Museum of Art à New York. À l'époque, les artistes arrivaient en patache*, logeaient dans les auberges du village et peignaient directement sur le motif, en extérieur. Des traces de peinture encore visibles sur les murs de l'auberge du Léopold

en témoignent. Cet héritage artistique perdure avec l'association Peintres en vallée de Chevreuse et la présence d'artistes en résidence. Ainsi, le Petit Moulin, propriété du département des Yvelines et désormais géré par la commune, constitue un pôle culturel dynamique, animé par l'association FallArtGalerie. La richesse de Cernay repose sur l'articulation entre patrimoine historique, naturel et culturel.

Le dynamisme de la commune se reflète aussi dans la vie quotidienne du village, portée par les nombreux commerces et artisans, et une vie associative particulièrement active, aussi bien sur les plans culturel, sportif qu'événementiel. La commune a été élue deuxième commune rurale la plus sportive du département



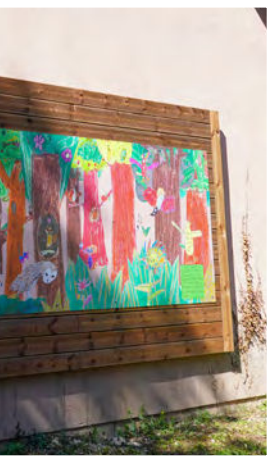
Fresque réalisée
par les enfants de l'atelier
Dessin de Cernay-la-Ville

1526 Cernaysiennes
et Cernaysiens
9,77 km² de superficie





Cascade du Petit Moulin



Totem réalisé par l'artiste Guntram Prochaska



yvelinois en 2023 et est labellisée « Ville active&sportive », grâce à ses équipements sportifs (complexe sportif, terrains de tennis, de football, de basket, terrains multisports installés par Rambouillet Territoires), et à l'organisation régulière de manifestations : marathon (plus de 1600 coureurs), trails ou courses de VTT... Sur le plan événementiel, des temps forts sont organisés tout au long de l'année : marché de Noël, fête de la musique, fête du développement durable, brocante, guinguettes... Ces événements sont rendus possibles grâce à l'engagement des associations et de nombreux bénévoles.

Le développement durable et la participation citoyenne sont au cœur des projets du village avec des ateliers de co-construction avec les habitants, notamment pour le réaménagement de rues (dans le cadre du projet Revisitons nos rues du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse). Ces projets favorisent la circulation des piétons, les plantations, l'installation d'hôtels à insectes et la mise en valeur d'œuvres d'art locales dans l'espace public. La commune mêle ainsi culture et vivre ensemble. Faire vivre la petite enfance fait également partie de ses priorités avec des conférences et des événements ludiques et éducatifs, qui permettent de créer du lien entre les familles. Deux autres projets sont en cours : l'installation d'une boutique éphémère en centre-ville dédiée aux artistes et artisans locaux et la création d'un tiers lieu au sein du centre culturel, un espace d'animation et de médiation socioculturelle autour du développement durable, de l'éducation et du vivre ensemble.

* Ancien véhicule hippomobile.

LES TRÉSORS DE LA COMMUNE

Les Vaux-de-Cernay

Le site remarquable des Vaux-de-Cernay est un vallon étroit, avec des blocs de grès massifs, traversé par le ru des Vaux. Ce cours d'eau forme plusieurs petites cascades pittoresques appelées « bouillons de Cernay ». Le site abrite également une abbaye, un ancien monastère cistercien fondé au XII^e siècle et classé monument historique, ainsi que le Petit Moulin, édifié au XIII^e siècle et reconnu patrimoine d'intérêt régional depuis 2018.

L'église Saint-Brice

Construite à l'emplacement d'une église datant du XII^e siècle, elle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques depuis 1928. La chapelle Sainte-Marie renferme le reliquaire contenant le crâne de Thibault de Marly (v. 1200-1247), moine de l'abbaye.

26 INSTANTANÉS

INTERVILLAGES 2025

En attendant la troisième édition en 2026, découvrez le retour en images des jeux Intervillages qui se sont tenus le 28 juin dernier. Les 36 communes de Rambouillet Territoires se sont affrontées amicalement dans une série d'épreuves. Une deuxième édition réussie, entre sueur, rires et esprit d'équipe.

25 juin 2025

Conférence de presse.

Lancement de la deuxième édition des jeux Intervillages au stade du Vieux Moulin, en présence de M. Thomas Gurlan, président de Rambouillet Territoires, Mme Véronique Matillon, maire de Rambouillet, M. Geoffroy Bax de Keating, délégué « Politique sportive et de loisirs intercommunale » et maire du Perray-en-Yvelines, et M. Damien Pont, conseiller municipal au Perray-en-Yvelines.



“ C’est une bonne idée d’organiser un événement sportif convivial qui réunit les communes du territoire. ”

Marie-Françoise
(bénévole, Saint-Léger-en-Yvelines)



28 juin 2025 - 9h

Accueil des bénévoles et début des épreuves.

Après un dernier brief, l'équipe de bénévoles se mobilise avec efficacité pour accueillir les participants et finaliser la mise en place de la signalétique, avant le coup d'envoi officiel donné par les organisateurs.

28 juin 2025 - 9h30

Session d'échauffement avant le début des épreuves

Nouveauté pour cette deuxième édition : la séance d'échauffement, animée par Célia, coach fitness au centre aquatique les Fontaines, a permis aux compétiteurs de se préparer dans les meilleures conditions avant le début des épreuves.





28 juin 2025 - 10h35

Épreuves au centre aquatique Les Fontaines.

Les équipes se sont défiées dans l'eau lors du relais aqua, course de 100 mètres en binôme, avec deux styles de nages obligatoires. Un parcours aqua, avec la traversée d'une structure gonflable installée sur l'eau était également au programme.

28 juin 2025 - 14h

Épreuve du parcours.

16 disciplines ont rythmé la journée : basket à 3, fléchettes, pétanque, tennis-ballon, tennis de table, ou encore un parcours de course, en binôme, disputé en affrontement direct sur une manche gagnante.



28 juin 2025 - 17h25

Relais Biathlon Rambouillet Territoires.

Les jeux Intervillages se sont achevés avec le relais Biathlon Rambouillet Territoires, une épreuve exigeante combinant course à pied et lancer.

28 juin 2025 - 18h50

Les gagnants des trophées Rambouillet Territoires et Intervillages.

Félicitations à l'équipe 1 du Perray-en-Yvelines, lauréate du Relais Biathlon Rambouillet Territoires et victorieuse du trophée Intervillages 2025, ainsi qu'à l'équipe de Prunay-en-Yvelines qui s'est vue remettre la coupe du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports.



“ Nous venons
pour la
première fois.
Le sport
nous tient
à cœur
et là on peut
partager
avec les participants
des autres
communes.”

Magda
(accompagnatrice d'un participant,
Rambouillet)

Retrouvez le reportage photo et les vidéos sur : www.rt78.fr/intervillages-2025

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
SAISON ARTISTIQUE SUR www.rt78.fr

LA CULTURE POUR TOUS

SAISON
2025
2026



En collaboration avec
le conservatoire **Gabriel Fauré**

MUSIQUE | DANSE | THÉÂTRE